

Cder

IEPF

La valorisation de l'électricité à des fins
productives et génératrices de revenus:
PREMs, CIMES...

Amadou SOW, ADG/ASER



Plan de la présentation

1. Prise en compte des liens intersectoriels de l'énergie dans le DSRP II
2. Contribution des services énergétiques à la réalisation des OMD
3. L'expérience en cours avec le CIMES
4. L'implication de la CEDEAO

Prise en compte des liens intersectoriels de l'énergie dans le DSRP II

DSRP I : Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté.

DSRP II : Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté. . Il couvre la période 2006-2010.

« Création de richesses et croissance pro pauvre » y devient un axe stratégique

Création de richesses et croissance pro pauvre : (i) tous les secteurs prioritaires précédemment identifiés dans le DSRP1 sont maintenus, mais à cela s'ajoute la SCA qui occupera une place centrale, (ii) les nouvelles priorités relatives aux infrastructures de transport et à l'énergie comme politiques multisectorielles pour booster la croissance occupent une place plus visible.

Prise en compte des liens intersectoriels de l'énergie dans le DSRP II

- Les autres axes stratégiques du DSRP II sont :
 - Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base
 - Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes, qui remplace l'axe « Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables »
 - Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif.

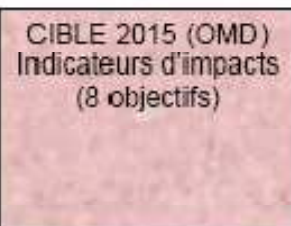
Prise en compte des liens intersectoriels de l'énergie dans le DSRP II

Le DSRP II prend en compte, expressément, le « potentiel intersectoriel » de l'énergie, contrairement au DSRP I dans lequel la stratégie pour l'énergie n'a pas été élaboré suivant une approche multisectorielle.

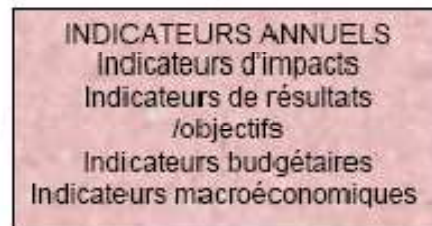
179. Outre le fait que le secteur de l'énergie constitue, lui-même, un secteur créateur de richesses, il présente de forts liens intersectoriels avec les divers acteurs socio-économiques (agriculture, santé et éducation). Il constitue ainsi une importante dimension du développement, en tant que nécessité domestique et facteur de production qui affecte directement la compétitivité des produits, le temps de travail (budget-temps) et la santé des femmes. Ce caractère transversal du secteur en fait un instrument important de lutte contre la pauvreté.

295. Les programmes sectoriels et multisectoriels seront considérés comme les principaux instruments de mise en œuvre du DSRP.

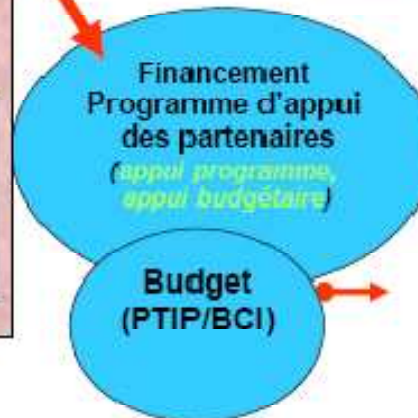
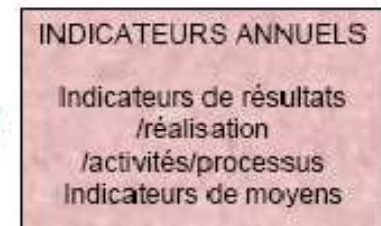
VISION



STRATEGIES



MISE EN OEUVRE



* : PND, PDEF, PEPAM...
** : SCA, SNEEG, PNLS ...

CSPLPMEF2006

Liens services énergétiques ODM / DRSP

Contribution des services énergétiques à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pour la réduction de la pauvreté

Cadre de référence OMD	Contribution de services énergétiques à la réalisation de ces objectifs cibles	Cadre opératoire Objectifs DRSP
<p>Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim</p> <p>Cible n° 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.</p> <p>Cible n° 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim</p>	<ul style="list-style-type: none"> –Motorisation rurale –Pompage (motorisation des systèmes d'exhaure) –Froid –Chaleur (Séchage) 	<ul style="list-style-type: none"> -Intensifier et moderniser l'agriculture -Développer l'agriculture irriguée - Promouvoir des micro-entreprises de transformation et de conservation des produits agricoles et développement de l'artisanat rural - améliorer l'accès à l'eau

Liens services énergétiques ODM / DRSP
Contribution des services énergétiques à la réalisation des Objectifs du
Millénaire
pour le Développement (ODM) et pour la réduction de la pauvreté

<p>Objectif 2 : Assurer l'enseignement primaire pour tous</p> <p>Cible n°3 : D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.</p>	<ul style="list-style-type: none">– Electrification des infrastructures scolaires– Motorisation des processus de transformation des céréales– Energie pour l'accès aux TIC	<ul style="list-style-type: none">- Amélioration de la qualité de l'enseignement- Réduire les tâches extra scolaires des jeunes filles- Améliorer le taux de remplissage des écoles- Réduire l'analphabétisme
--	---	--

Liens services énergétiques ODM / DRSP
Contribution des services énergétiques à la réalisation des Objectifs du
Millénaire
pour le Développement (ODM) et pour la réduction de la pauvreté

<p>Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p>Cible n° 4 : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 de préférence, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Force motrice (mécanisation des tâches attribuées d'ordinaire aux femmes dont la mouture des céréales — Cuisson (énergie moderne / GPL) — Pompage pour améliorer l'accès à l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître l'accès à l'eau - Réduire la consommation de biomasse dans la cuisson - réduire les tâches physiques des femmes
--	---	---

Liens services énergétiques ODM / DRSP
Contribution des services énergétiques à la réalisation des Objectifs du
Millénaire
pour le Développement (ODM) et pour la réduction de la pauvreté

<p>Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle Cible 5 : Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2015.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Froid pour la conservation des vaccins — Chaleur (eau chaude sanitaire) — Stérilisation — Eclairage - Des services énergétiques modernes peuvent se substituer à l'utilisation la biomasse qui est une cause de la pollution 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité et l'offre de services de santé - Améliorer les actions préventives
---	---	---

Liens services énergétiques ODM / DRSP
Contribution des services énergétiques à la réalisation des Objectifs du
Millénaire
pour le Développement (ODM) et pour la réduction de la pauvreté

<p>Objectif 7 : Assurer un environnement durable</p> <p>Cible n° 10 : Réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable.</p>	<p>- Motorisation des systèmes d'exhaure</p>	<p>- Accroître le taux d'accès à l'eau potable</p>
--	--	--

Le CIMES

- La mise en œuvre d'une stratégie multisectorielle nécessite la mise en place d'un cadre de coordination intersectorielle.
- Ceci a motivé, dans le cadre du programme de l'ASER et sous son initiative, la création du CIMES.
- En interne, un expert chargé des Projets Énergétiques Multisectoriels (PREMs) a été recruté (profil Ingénieur/Economie rurale).

Le CIMES

- Le **Comité Intersectoriel de Mise en œuvre** des synergies entre le secteur de l'**Energie** et les autres **Secteurs Stratégiques** pour la réduction de la pauvreté (CIMES/RP) a été créé par arrêté du Ministre de l'Energie.
- Ses missions sont :
 - La facilitation de l'accès aux services énergétiques de base aux autres secteurs stratégiques engagés dans la lutte pour la réduction de la pauvreté ;
 - Le développement des synergies entre le secteur de l'énergie et les autres secteurs;

Le CIMES

- L'appui à l'identification et à la diffusion des technologies énergétiques matures en matière d'électrification rurale et ce, dans une perspective de réduction de la pauvreté ;
- La mise en place d'un système de suivi/évaluation assorti d'indicateurs d'impacts pertinents ;

Le CIMES est présidé par le Directeur de l'Énergie.

Il est financé dans le cadre de la mise en œuvre des concessions par les bailleurs.

Le CIMES

- Les projets multisectoriels identifiés sont, après validation technique par le CIMES, inscrits dans les dossiers d'appel d'offres des concessions et font l'objet d'engagements contractuels.

Le CIMES

- La validation portera notamment sur la maturité du projet, du point de vue de la technologie à mettre en œuvre, de la disponibilité des financements dans le secteur concerné, etc.

L'implication de la CEDEAO

- Le CIMES est appuyé par le PNUD, dans le cadre de la mise en œuvre du livre blanc de la CEDEAO.
- Au départ de cette démarche, les Etats membres de la CEDEAO ont décidé de s'engager dans une politique régionale ambitieuse pour accroître l'accès aux services énergétiques modernes, soit l'accès de 50% de la population sous-régionale en 2015.

L'implication de la CEDEAO

- Ceci correspond à un accès aux énergies modernes pour 36 millions de foyers supplémentaires et plus de 49000 localités , ou multiplier par 4 le nombre de ménages desservis en 2005.

L'implication de la CEDEAO

axée autour de trois objectifs spécifiques :

- **Objectif 1 : Le renforcement de l'intégration régionale**, à travers la mise en commun des bonnes pratiques, les échanges d'expériences, un système d'information régional, le développement de la coopération transnationale, qui serviront notamment à alimenter le développement et le renforcement de capacités.
- **Objectif 2 : La promotion de cadres politiques et institutionnels harmonisés** (i.e. DSRP, cadre de suivi des OMD...) **intégrant l'accès aux services énergétiques comme une des priorités nationales pour assurer un développement humain et atteindre les OMD.**
- **Objectif 3 : Le développement**, sur la base des cadres politiques nationaux, **de programmes énergétiques cohérents et axés sur la réduction de la pauvreté en milieu rural et périurbain, et l'atteinte des OMD.**

L'implication de la CEDEAO

Ces programmes énergétiques porteront une attention particulière :

- au développement des activités productives, notamment celles liées à la valorisation et la transformation des productions agropastorales à destination des marchés urbains,
- à la modernisation des services sociaux de base (santé, éducation, eau...) et l'amélioration des conditions de vie,
- à la situation des femmes, sujettes de manière disproportionnée à toutes les dimensions de la pauvreté, en particulier en terme de santé (i.e. la lourdeur des tâches de collecte et de transport du bois et de l'eau).

Résultats attendus de la politique régionale:

1. **100 % de la population aura accès à un service de cuisson moderne à l'horizon 2015, ce qui représente 325 millions de personnes ou 54 millions de foyers à atteindre en 10 ans, dont 30 millions concernés par l'accès à la butanisation ;**
2. **au moins 60% des personnes résidant en milieu rural vivront dans les localités disposant de force motrice pour accroître la productivité du travail des actifs, et auront accès à des services communautaires modernes**
3. **66% de la population, représentant 214 millions de personnes résidant en milieu périurbain et rural, auront un accès au service électrique individuel, soit :**
 - (a) **100% des populations périurbaines et urbaines, ce qui représente environ un doublement du taux d'accès par rapport aux niveaux actuels ;**
 - (b) **36% des populations rurales – à comparer à 1% aujourd'hui dans les pays les moins densément peuplés, et environ 10% dans les pays les plus avancés ;**
 - (c) **en outre, 60% de la population rurale vivra dans une localité bénéficiant de services sociaux de base modernes - santé, éducation, approvisionnement en eau potable, communication, éclairage,... soit par des approches d'électrification décentralisée ou par extension du réseau - ce qui représente plus d'une multiplication par 3 par rapport aux niveaux actuels.**

Axes stratégiques de la politique régionale

- Axe 1 : Renforcement des capacités des acteurs privés et publics
- Axe 2 : Soutien à la mobilisation de prêts concessionnels et de financements du secteur privé dans les projets de fourniture de services énergétiques en zones rurales et périurbaines
- Axe 3 : Échanges, promotion et diffusion d'expériences sous-régionales en matière de fourniture de services énergétiques en zones rurales et périurbaines (gestion des connaissances)
- Axe 4 : Promotion de la production locale de biens et services énergétiques

Je vous remercie de votre attention